Envoyé en préfecture le 14/12/2015
Reçu en préfecture le 14/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-6B-DE

Ville de Quimperlé

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 8 décembre 2015 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 3 décembre 2015, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :
Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Géraldine Chéreau, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Patrick Vaineau, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Erwan Balanant, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Stéphane Guillevin, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :
Christophe Couic, absent jusqu'à 21 heures, a donné pouvoir à Jean-Pierre Moing
David le Doussal a donné pouvoir à Daniel Le Bras
Carole Anache a donné pouvoir à Danièle Kha
Yvette Metzger a donné pouvoir à Eric Alagon
Martine Brézac a donné pouvoir à Erwan Balanant

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Manuel Pottier

Envoyé en préfecture le 14/12/2015
Reçu en préfecture le 14/12/2015
Affiché le
ID : 029-212902332-20151208-6B-DE

6 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC GRDF POUR LE PROJET D'INSTALLATION DE COMPTEURS GAZ COMMUNICANTS

Exposé :

GRDF souhaite généraliser, à l'horizon 2020, l'installation de compteurs gaz communicants à l'ensemble de ses clients avec pour objectifs :

- une facturation sur index réels,
- la mise à disposition gratuite et en continu d'informations sur les données de consommation sur un site dédié.

Le déploiement de nouveaux compteurs a été approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) par délibération du 13 juin 2013.

Ce dispositif de gestion des consommations de gaz nécessite l'installation, dans certains sites municipaux, de concentrateurs qui vont collecter, par système radio, les données des compteurs individuels.

La liste des sites concernés, pour la Ville de Quimperlé, est jointe en annexe d'une convention d'hébergement des concentrateurs proposée par GRDF.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- de soutenir la demande de GRDF,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention pour l'installation et l'hébergement des équipements de télérelève.

Avis favorable des Commissions « Politique de la Ville, Environnement » et Eau et Lutte contre les Inondations » du 24 novembre 2015.

Décision : **après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

Pour expédition conforme

Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

MAIRIE DE QUIMPERLE (Finistère)